

# La **nouvelle** Tribune

7DH • N°862 • 14/11/2013 | www.lanouvelletribune.com

Directeur de la Publication: FAHD YATA

## Régularisation des sans-papiers Pour l'honneur et la fierté des Marocains



**L**a décision gouvernementale d'ouvrir une fenêtre d'une année, (du 1er janvier au 31 décembre 2014), pour la régularisation de plusieurs milliers, voire dizaines de milliers de résidents sans papiers, installés depuis au moins deux années dans le Royaume, est littéralement extraordinaire.

Hors de l'ordinaire donc parce que le Maroc, en procédant de la sorte, hisse sa législation, sa pratique et ses règles administratives au niveau des normes les plus abouties en matière de Droits humains et notamment pour les hommes, femmes et enfants poussés à l'exil et à l'expatriation, le plus souvent pour des raisons économiques.

# La régularisation des sans-papiers, pour l'honneur et la fierté des Marocains

**L**a décision gouvernementale d'ouvrir une fenêtre d'une année, (du 1er janvier au 31 décembre 2014), pour la régularisation de plusieurs milliers, voire dizaines de milliers de résidents sans papiers, installés depuis au moins deux années dans le Royaume, est littéralement extraordinaire.

Hors de l'ordinaire donc parce que le Maroc, en procédant de la sorte, hisse sa législation, sa pratique et ses règles administratives au niveau des normes les plus abouties en matière de Droits humains et notamment pour les hommes, femmes et enfants poussés à l'exil et à l'expatriation, le plus souvent pour des raisons économiques.

La régularisation des sans-papiers, on le sait, est une exigence, une revendication et même un combat que bien des Marocains, ont pu mener hors de leurs frontières nationales, en Europe occidentale surtout, lorsqu'il s'agissait d'obtenir la reconnaissance

d'un statut de résident légal. Et dans l'Histoire des quarante dernières années de la Vieille Europe, de telles procédures ne furent que trop rarement appliquées par les gouvernements français, espagnol, italien ou britannique... Aujourd'hui, le Maroc accorde à d'autres, essentiellement nos frères Subsahariens, ce que les Européens ont souvent refusé, et refusent encore plus fermement aujourd'hui, alors que les pressions migratoires sont de plus en plus fortes et que s'échouent sur les plages de Lampedusa ou de l'Andalousie, les cadavres de malheureux «harragas» morts par noyade dans les eaux sombres de la Méditerranée.

L'Etat marocain, sur intervention expresse, directe et généreuse du Roi Mohammed VI, a donc franchi le pas. En mettant en place les procédures, structures, moyens humains et administratifs de la régularisation des clandestins, il adopte une attitude à la fois réaliste et humaniste.

Réaliste, parce que le Royaume n'est plus une terre de transit pour les candidats à l'émigration vers des cieux plus cléments. Le Maroc, qui connaît depuis plus d'une décennie une croissance économique\* que nous envient nos voisins du Nord, avec l'émergence d'une société de plus en plus consumériste et la consolidation d'une classe moyenne, est devenu une terre d'attrait pour ceux qui, plus au Sud, vivent dans le dénuement, la misère, et surtout, l'absence d'espoir d'une vie meilleure.

C'est cette nouvelle donne qui est actée par les autorités et qui a entraîné la procédure exceptionnelle de légalisation du séjour des nombreux sans-papiers installés dans notre pays.

Humaniste, parce que la régularisation des clandestins est conforme à l'esprit de solidarité qui devrait être la règle envers tous ceux qui souffrent et désespèrent, mais aussi en application des principes que nous dicte

notre religion musulmane.

Alors, certes, le Royaume n'est pas la Terre promise, ni un pays dont le PIB serait parmi les plus hauts de la planète. Il ne saurait, très certainement, avoir la capacité « d'accueillir toute la misère du monde » comme l'avait dit l'ancien Premier ministre français Michel Rocard.

Mais, avec un courage qui fait aujourd'hui défaut aux Etats nantis, où grandissent d'ailleurs le racisme et la xénophobie, le Maroc entre-ouvre la porte et tend la main à ceux qui, déjà sur place, méritent de vivre dans le respect, la dignité, la pleine possession de leurs droits civiques, mais aussi leur droit à la santé, le logement, l'éducation, l'emploi. La régularisation des sans-papiers, telle que voulue et décidée par le Souverain, nous rend fiers d'être ce que nous sommes, Marocains et citoyens du monde. Merci Majesté !

**Fahd Yata**

